



UN PROJET DE SANTÉ POUR LA BRETAGNE

La Bretagne est une région attractive et dynamique, par sa démographie et sa situation économique et sociale.

Comme le reste de la France, elle fait face aux grands enjeux de santé : accéder aux soins, s'adapter au changement climatique, aux enjeux de la démographie médicale, développer l'attractivité des métiers de la santé, mieux vivre avec une maladie chronique, favoriser le bien vieillir, avoir une approche globale de la santé.

Elle connaît aussi des indicateurs de santé défavorables avec une surmortalité liée à l'alcool, au tabac et au suicide.

Le souhait de vivre longtemps en bonne santé est partagé par tous. Cette aspiration passe par un renforcement de la prévention et promotion de la santé.

A chaque étape du parcours de vie, la bonne orientation dans le système de santé repose aussi sur des services à la pointe des innovations et l'engagement des professionnels de santé.

Ces attentes guident l'action de l'ARS Bretagne et de ses partenaires. Elles trouvent leur traduction en termes d'objectifs et d'actions à mener dans le projet régional de santé 2023-2028. Il a été construit et concerté auprès des professionnels de la santé, du médico-social et du social, des représentants des usagers et des patients, ainsi que des élus.

Au service des territoires, il propose des réponses pour que notre système de santé breton relève les défis des cinq prochaines années.

L'ÉTAT DE SANTÉ DES BRETONS EN CHIFFRES

Une population qui s'accroît mais vieillit

3 335 414 habitants en Bretagne au 1er janvier **2018**, dont **11%** des Bretons de 75 ans et plus. A l'horizon **2050** : **+569 931** habitants par rapport à 2018, dont **18%** des Bretons de 75 ans et plus.

Une amélioration de la santé des Bretons au cours de la dernière décennie, notamment en termes de mortalité

La mortalité liée aux cancers et maladies de l'appareil circulatoire* **diminue** mais ces pathologies restent la **1^{ère}** cause de mortalité en Bretagne avec avec plus de **50%** des décès.

Une mortalité évitable par des mesures de prévention, en recul, mais qui reste à un niveau préoccupant pour les indicateurs de santé liés au suicide et à l'alcool

Suicide
713 décès par an (moyenne en 2013-2017) : plus de **50%** par rapport à la moyenne nationale

*crises cardiaques, insuffisance cardiaque, ...

Alcool
Forte mortalité chez les hommes avec plus de **34%** par rapport à la moyenne nationale



10 DÉFIS POUR LA SANTÉ DE DEMAIN...

PRÉVENTION & PROMOTION DE LA SANTÉ

Améliorer les environnements, promouvoir les comportements et habitudes de vie favorables à la santé et renforcer la prévention : encourager une alimentation équilibrée et l'activité physique, prévenir contre les addictions, agir pour un environnement sain et favoriser le dépistage et la vaccination.

ACCÈS AUX SOINS

Trouver en proximité une offre de soins adaptée à ses besoins : professionnels de santé, services hospitaliers et offre de prévention.

AUTONOMIE & INCLUSION

Repérer et accompagner les personnes en perte d'autonomie, agir pour leur inclusion sociale et soutenir les personnes qui les aident.

« UNE SEULE SANTÉ »

Développer une vision de la santé qui prend en compte les interactions entre santé humaine, santé animale et biodiversité.

ANTICIPATION & GESTION DES CRISES

Préparer le système de santé à faire face aux situations sanitaires exceptionnelles et aux nouveaux risques.

ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE LA SANTÉ

Former davantage de professionnels de santé, accompagner leur installation dans les territoires, les fidéliser au sein des structures et soutenir la qualité de vie au travail.

SOLIDARITÉ

Mieux prendre en compte les liens entre état de santé et conditions de vie, et l'impact sur la santé de certains événements de vie (naissance, exil, chômage, violence...).

QUALITÉ ET INNOVATION

Développer les usages du numérique, la recherche appliquée en santé, les organisations innovantes et les coopérations entre professionnels de santé. Mais aussi, renforcer la sécurité des soins, l'information plus transparente au patient, et la culture de la bientraitance.

PARTENARIAT & PARTICIPATION CITOYENNE

Impliquer toutes les parties prenantes pour améliorer la santé des bretons : services de l'Etat, collectivités, assurance maladie, associations, élus, usagers...

PARCOURS DE SANTÉ & DE VIE

Développer la coordination des professionnels de santé pour améliorer la prise en charge des patients atteints de maladies chroniques, de dépendance liée à l'âge et au handicap...

ARS BRETAGNE QUI SOMMES-NOUS ?

L'ARS Bretagne représente en région les Ministères chargés de la santé, de la prévention, de l'autonomie et des personnes handicapées. Elle assure le pilotage régional de la santé et garantit la mise en œuvre cohérente et efficace de la politique nationale sur son territoire.

Ses 400 collaborateurs répartis sur les quatre départements bretons sont mobilisés pour accompagner le déploiement des politiques de santé couvrant tous les domaines : la prévention, promotion de la

santé, la veille et sécurité sanitaires, l'organisation de l'offre de soins aussi bien en ville que dans les établissements de santé et les établissements et services pour personnes âgées et personnes handicapées.

En associant les représentants des acteurs de santé, l'ARS favorise la participation citoyenne aux politiques de santé. Avec son réseau de partenaires, elle œuvre au quotidien, à réduire les inégalités territoriales et sociales en santé et à assurer à la population un meilleur accès aux soins.

PARCOURS DE SANTÉ

PARTENARIAT & PARTICIPATION CITOYENNE

- Travailler avec les collectivités locales pour promouvoir la santé :
 - urbanisme favorable à la santé (espaces verts, mobilité douce...)
 - forums et consultation des populations.
 - attractivité des territoires pour favoriser l'installation des professionnels de santé.



PRÉVENTION & PROMOTION DE LA SANTÉ

- Encourager l'activité physique pour lutter contre la sédentarité.
- Développer l'activité physique adaptée pour les patients atteints de cancers, de diabète, de maladies cardio-vasculaires, d'obésité...

PARCOURS DE SANTÉ ET DE VIE

- Renforcer les compétences psycho sociales dès le plus jeune âge.
- Garantir aux jeunes en situation de mal être et à leur entourage, l'accès à une offre d'accueil, d'écoute et de soutien, par exemple, les points écoute jeunes, les maisons des adolescents, les consultations jeunes consommateurs...

AUTONOMIE & INCLUSION

- Accentuer la prévention pour « bien vieillir » dès 60 ans par des programmes d'actions (alimentation, activité physique, vie affective et sexuelle...) qui retardent le risque de dépendance.



ACCÈS AUX SOINS

- Favoriser la prise en charge des patients sans rendez-vous en cabinet médical.
- Développer les coopérations et délégations entre professionnels de santé, par exemple, la vaccination par le pharmacien, les bilans visuels par l'orthoptiste, le suivi de patients diabétiques par l'infirmière...
- Soutenir l'installation des professionnels de santé dans les territoires défavorisés.
- Apporter une réponse adaptée à des besoins de soins en urgence.

PARCOURS DE SANTÉ & DE VIE

- Faciliter l'accès à un parcours de soins coordonné entre professionnels et structure de santé.
- Proposer des ateliers d'éducation thérapeutique pour apprendre aux patients à mieux vivre avec leurs maladies chroniques.



PARTENARIAT & PARTICIPATION CITOYENNE

- Encourager les organisations de soins à associer les « patients partenaires » dans l'accompagnement des malades.

PRÉVENTION & PROMOTION DE LA SANTÉ

- Renforcer la mission de prévention des professionnels de santé (vaccination, dépistage, bilan de prévention, exposition environnementale...).



ANTICIPATION & GESTION DES CRISES

- Accompagner les transitions écologiques, énergétiques du système de santé : eau, énergie, achats responsables...
- Préparer les acteurs du système de santé à faire face aux risques et aux crises (épidémies, attentats, risques naturels, technologiques et climatiques...)

PARTENARIAT & PARTICIPATION CITOYENNE

- Encourager les organisations de soins à associer les « patients partenaires » dans l'accompagnement des malades.

QUALITÉ & INNOVATION

- Poursuivre le déploiement et l'usage de Mon Espace Santé.
- Développer la télé-expertise pour rendre accessibles des prises en charge complexes.
- Garantir la qualité et la sécurité des soins : certification et évaluation, inspections et contrôles, formation etc.

ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE LA SANTÉ

- Favoriser la qualité de vie au travail des professionnels de santé par :
 - Des actions de prévention des risques au travail.
 - La formation des professionnels et des encadrants.
 - Le déploiement de dispositif de conciliation et de médiation.

ACCÈS AUX SOINS

- Faciliter l'accès aux soins courants pour les personnes en situation de handicap en ville et à l'hôpital (soins dentaires, soins gynécologiques...).



ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE LA SANTÉ

- Renforcer les formations en santé : augmentation du nombre de places, déploiement d'antennes de formation, développement du tutorat...
- Accompagner le développement des nouveaux métiers (infirmiers en pratique avancée, assistants médicaux).



AUTONOMIE & INCLUSION

- Favoriser l'insertion des enfants en situation de handicap au sein de l'école, en milieu ordinaire.
- Repérer des troubles du neuro-développement : autisme, hyperactivité, apprentissages moteurs...



AUTONOMIE & INCLUSION

- Favoriser l'insertion de la personne en situation de handicap dans l'emploi.

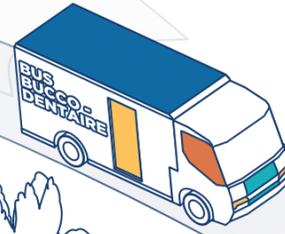


PRÉVENTION & PROMOTION DE LA SANTÉ

- Mieux détecter le risque suicidaire et renforcer le suivi des personnes ayant fait une tentative de suicide, pour éviter la récurrence.

SOLIDARITÉ

- Rendre plus lisible l'offre de soins à destination des plus précaires.
- Développer les structures mobiles d'accès aux soins.



AUTONOMIE & INCLUSION

- Développer les formes d'accueil temporaire, pour que les personnes âgées puissent toujours vivre à domicile et que les familles puissent avoir des temps de répit.



PRÉVENTION & PROMOTION DE LA SANTÉ

- Informers les futurs parents sur l'importance de l'environnement dans la santé du nouveau-né : produits et matériaux polluants, perturbateurs endocriniens...
- Sensibiliser dès le plus jeune âge à l'alimentation équilibrée, saine et durable.
- Encourager l'accès à la nature.



PRÉVENTION & PROMOTION DE LA SANTÉ

- Surveiller la qualité de l'air intérieur, notamment en réalisant des mesures de radon (gaz cancérigène issu des sols granitiques).

ACCÈS AUX SOINS

- Développer les soins, services et l'hospitalisation à domicile : chimiothérapie, soins palliatifs, soins de rééducation et réadaptation, aides à domicile...

UNE SEULE SANTÉ

- Prévenir les maladies infectieuses, éviter la transmission des maladies animales à l'homme et préserver l'efficacité des antibiotiques.

Retrouvez l'intégralité du projet régional de santé sur WWW.BRETAGNE.ARS.SANTE.FR



ARS Bretagne - Conception: Le Gif-Jaune

PARCOURS DES SANTÉ

QUELQUES SITUATIONS DE VIE...



AUORE, 28 ANS, ET GABRIEL, 6 MOIS
Bénéficiaires du programme des « 1000 premiers jours », dès le début de la grossesse jusqu'au 2 ans de l'enfant

Dès son projet de maternité, Aurore a décidé d'arrêter de fumer. Elle s'est adressée à la sage-femme qui suit sa grossesse pour l'accompagner dans son sevrage.

Quelques mois avant la naissance, elle a préparé la chambre du bébé en privilégiant les matériaux et les produits du quotidien non polluants en suivant les conseils qu'elle a eus lors de l'atelier collectif organisé par la maternité.

Elle a eu accès à des entretiens pré-nataux et post-nataux pour préparer les changements induits par la grossesse et l'arrivée du bébé.

Aurore tient à protéger la santé de son enfant et Gabriel bénéficie déjà des premières vaccinations obligatoires et recommandées afin de se protéger contre les maladies.



MARYVONNE, 88 ANS,
Résidente en EHPAD et bénéficiaire d'actions de prévention

Suite à des chutes fréquentes ayant entraîné une perte de mobilité, Maryvonne a dû quitter son domicile. Depuis un an, elle vit en EHPAD où elle bénéficie de la vigilance des professionnels et participe à des ateliers de prévention des chutes. L'ARS Bretagne

accompagne l'établissement pour l'acquisition de matériel, l'intervention d'éducateurs sportifs et la formation du personnel.

En quelques mois, Maryvonne a pu regagner de la confiance lors de ses déplacements. Son autonomie et sa qualité de vie s'en trouvent améliorées.



ALAIN, 48 ANS,
Rétabli de son accident vasculaire cérébral

Alors qu'il s'apprête à quitter son bureau pour regagner son domicile, Alain est pris de paralysie faciale. Sa bouche se déforme. Il peine à parler, à s'exprimer clairement. Ses collègues appellent le 15 immédiatement pour contacter le SAMU.

l'équipe médicale reçoit l'appui des neuroradiologues du CHU le plus proche qui confirment l'AVC. Ainsi Alain peut bénéficier des soins nécessaires en moins de 4 heures.

Pris en charge rapidement, Alain présente tous les symptômes de l'accident vasculaire cérébral (AVC). Il passe donc une IRM pour poser un diagnostic.

Au terme de plusieurs mois de rééducation, il retrouve ses facultés. Sa vie serait aujourd'hui bien différente s'il n'avait pas bénéficié d'une prise en charge aussi réactive.

Grâce à la télé-expertise déployée entre les différents établissements,

MONIQUE, 63 ANS,
Actrice de la prise en charge de son diabète



Dans le cadre de la prise en charge de son diabète, et sur les conseils de son médecin traitant, Monique a intégré un programme d'éducation thérapeutique. Elle y a acquis les connaissances nécessaires pour adapter son alimentation et construire son programme d'activités physiques.

manger. Aussi, Monique a pris goût à la marche nordique, qu'elle a découverte au cours d'une activité physique prescrite par son médecin traitant. Elle est désormais membre du club local et s'adonne à sa nouvelle passion au moins deux fois par semaine.

Suite aux ateliers animés par une diététicienne, Monique a supprimé ou réduit certains aliments incompatibles avec sa pathologie, en gardant toujours le plaisir de

En surveillant son alimentation et en pratiquant une activité physique régulière, son médecin a pu adapter sa prescription de médicaments.

Monique a aussi fait des émules auprès de ses proches : son mari comme ses petits-enfants ont adopté de nouvelles habitudes alimentaires.



LAURENT, 52 ANS,
Malade chronique, pris en charge par un infirmier en pratique avancée (IPA)

Au sein du cabinet médical où exerce le médecin traitant de Laurent, les professionnels travaillent avec des infirmiers en pratique avancée. Ainsi, dans le cadre de la prise en charge de son insuffisance cardiaque, maladie chronique, il consulte l'un d'entre eux chaque mois.

Laurent a bénéficié d'un examen rapide et d'un diagnostic rassurant.

L'infirmier IPA assure, en lien avec le médecin traitant et les médecins spécialistes, un suivi intermédiaire de la situation. Par exemple, la semaine dernière, suite à un état de fatigue, il a réalisé un électrocardiogramme et l'a transmis à un cardiologue pour savoir si l'état de santé de Laurent nécessitait une consultation plus poussée. Rien de grave mais grâce à cette intervention,

En échangeant avec cet infirmier, il a appris qu'il a intégré le master d'infirmier en pratique avancée. Deux années de formation professionnalisantes lui permettant d'assurer son suivi médical en appui de son médecin traitant et de lui prescrire des examens complémentaires et des renouvellements de traitement si besoin.

Des interventions qui facilitent vraiment le parcours de soins de Laurent et de sa pathologie.

ARNAUD, 27 ANS,
En situation de handicap accompagné dans sa vie sociale



Depuis son adolescence, Arnaud souffre de troubles psychiques. Malgré les soins reçus en hôpital psychiatrique, sa vie sociale reste très complexe. Depuis trois ans, il fréquente un groupe d'entraide mutuelle d'usagers en santé mentale. Quatre fois par semaine, plus si la structure propose des sorties exceptionnelles, il prend part, avec des personnes souffrant de troubles similaires, à diverses activités qu'il n'aurait pas pu entreprendre seul, comme une randonnée

ou la préparation d'un repas entre amis. Le quotidien d'Arnaud s'en trouve amélioré.

Grâce au groupe d'entraide mutuelle, il se rassure, progresse de mois en mois. Il réfléchit même à reprendre ses recherches d'emploi et envisager sans appréhension d'intégrer un habitat adapté. Conscient des bénéfices qu'il a pu tirer d'une telle démarche, il s'investit dans la vie du groupe.



WWW.BRETAGNE.ARS.SANTE.FR

